

L'Empire canadien Entretien avec Marc Chevrier

Nicolas Bourdon

Numéro 81, été 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93728ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (imprimé)

2369-2359 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourdon, N. (2020). L'Empire canadien : entretien avec Marc Chevrier. *L'Inconvénient*, (81), 42–46.

L'Empire canadien

Entretien avec Marc Chevrier

PROPOS RECUEILLIS PAR **Nicolas Bourdon**

Le politologue et essayiste Marc Chevrier a fait paraître en novembre 2019 aux PUL (en coédition avec les éditions Hermann à Paris) *L'empire en marche – Des peuples sans qualités, de Vienne à Ottawa*, dans lequel il jette un regard nouveau et corrosif sur nombre de fédérations à travers le monde dont le Canada. Selon lui, l'empire n'est pas mort, il a simplement changé de nom.

Pourquoi considérez-vous le Canada comme un empire, alors que beaucoup le voient plutôt comme une fédération et, qui plus est, une fédération exemplaire qui prend soin de ses minorités ?

D'abord parce que c'est la conquête de la Nouvelle-France et de l'Acadie qui fonde le projet impérial canadien : sans conquête, il n'y a ni Canada ni empire. Les conquêtes sur lesquelles le Canada repose ont engendré une constitution originelle qui a formaté toutes celles qui ont défini les différents régimes canadiens. Ensuite parce que les acteurs de l'union de 1867 ont eux-mêmes utilisé le terme d'*empire*. Alexander Morris, membre de l'élite marchande britannique, qui avait lancé l'idée de cette union en 1858, avait vaticiné la formation au Canada d'un « *Britannic Empire* ». Macdonald et Brown avaient le mot à la bouche. Le conservateur et père fondateur Hector-Louis Langevin rêvait d'ailleurs que le Canada devienne le plus grand empire du monde. Mais j'estime que le

Canada demeure un empire aujourd'hui ; seulement, il voile son identité véritable sous le nom bienveillant de *fédération*, qui n'apparaît nulle part comme tel dans les textes officiels. Revient répétitivement le terme d'*union*, concept-clé qu'utilisent les lois britanniques pour refondre peuples et colonies.

On a tendance à considérer que l'empire ne peut être qu'ancien – on pense à l'Empire romain. Ma thèse est qu'on n'en a pas encore fini avec l'empire. Au vrai, loin d'appartenir aux temps anciens, l'empire participe aussi de la modernité, comme l'ont d'ailleurs pensé de nombreux philosophes de Machiavel jusqu'à Hegel, en passant par Montesquieu, Tocqueville et même Arendt. On peine à reconnaître l'empire, car on le croit unique. Les États-Unis constitueraient alors le seul empire ; mais c'est oublier que plusieurs empires peuvent coexister à travers le monde. Je considère que l'Union européenne, le Royaume-Uni et même le Mexique sont également des empires, de force variable ; de même le Canada, empire libéral certes faible par rapport

à ses voisins, mais fort pour les peuples qu'il domine.

Pourquoi considérez-vous que le fédéralisme maquille les buts véritables de l'empire ?

Au début de mon livre, j'utilise l'idée de « concept sucré » pour imager le fait qu'on pare le fédéralisme de toutes les vertus ; il serait garant d'ouverture, de tolérance, d'une répartition équitable du pouvoir. Mais l'enrobage sucré y laisse la place à un concept salé, celui de l'empire. En réalité, comme je le montre dans la deuxième partie de l'essai, le fédéralisme est la technique juridique que privilégient les démocraties libérales pour édifier des empires.

À l'instar de l'empire, le régime fédéral repose sur le principe que le gouvernement supérieur gouverne sans administrer. C'est exactement ce qu'on observe dans la crise actuelle de la COVID-19 : le gouvernement fédéral semble planer au-dessus de la mêlée, alors que le Québec plonge les deux mains dans la boue. C'est le Québec qui gère, administre les hôpitaux et les CHSLD ; le palier fédéral, quant à lui, surplombe la scène, en se réservant les grandes tâches législatives et de commandement. En temps de pandémie, il fait valser les milliards ; il joue au sauveur, mais un sauveur qui n'a pas à se salir les mains.

L'empire ne cherche pas nécessairement à tout réaliser par lui-même, contrairement à ce qu'on peut penser, il ne désire pas exercer un pouvoir absolu sur toute chose ; les subalternes – dans le cas du Canada, les États provinciaux ou ses nations minoritaires – peuvent très bien s'occuper des basses œuvres. C'est d'ailleurs ce qu'avait compris l'écrivain George Orwell au sujet de l'Empire britannique en Birmanie : « Ne jamais faire faire à un Européen ce que peut faire un Oriental », écrit-il. Pourquoi se fatiguer si on peut très bien se fier aux élites locales pour traiter avec les « indigènes » et obtenir leur docile collaboration à la bonne marche de l'empire ?

Deuxièmement, l'empire travaille d'ordinaire à produire de l'unité avec de grands ensembles humains, mais en comptant sur des processus de civilisation autres que politiques. Ce que j'entends par « processus politiques », ce sont l'action et la délibération concertées par lesquelles une collectivité façonne un monde commun où rayonne sa

culture. Au Canada, on a préféré le juridique au politique pour affaiblir les ferments de division ; grâce notamment aux tribunaux fédéraux, on a fini par absorber, canaliser et surtout neutraliser les aspirations autonomistes du trublion québécois. À preuve le renvoi relatif à la sécession du Québec, les jugements de la Cour suprême sur la loi 101 et, enfin, la Loi sur la laïcité de l'État du gouvernement Legault qui risque bien de se retrouver devant cette même cour.

L'empire cherche à combattre la force du politique ; il ne veut avoir affaire qu'à des individus et non à des nations. C'est pourquoi il entretient un rapport opportuniste avec les religions en s'en faisant le grand défenseur. C'est ce qu'ont compris les autorités britanniques lorsqu'elles se sont concilié l'élite religieuse de la *province of Quebec* en proclamant l'Acte de Québec de 1774, qui permettait aux Canadiens français de pratiquer leur foi catholique ; c'est ce que l'Empire canadien fait actuellement avec sa politique du multiculturalisme, qui réédite l'Acte de Québec sous une forme polythéiste. L'empire aime à concevoir sa population comme une mosaïque de minorités dont il est le tuteur bienveillant et comme un microcosme qui renferme toutes les croyances. On reconnaît là la célèbre doctrine de Madison : la meilleure façon de combattre les factions consiste à favoriser un arrangement institutionnel qui les multiplie afin qu'elles se neutralisent. C'est le cas du Canada : une myriade de minorités font valoir leurs droits auprès de l'État fédéral, dont ses cours. Il faut à tout prix éviter qu'une minorité se constitue en nation et veuille rompre la dépendance qui l'attache au gouvernement central. C'est ce qui est arrivé avec les Québécois lors des référendums de 1980 et de 1995. C'est ce qui est aussi survenu lorsque le Québec a demandé en vain d'être reconnu comme une société distincte. Pour un Pierre Elliott Trudeau, partisan acharné d'un multiculturalisme niveleur, c'en était trop. Cette revendication menaçait le gouvernement fédéral qui se nourrit de la faiblesse des entités fédérées.

Pourquoi estimez-vous que la fondation du Canada en 1867 a marginalisé encore davantage le peuple canadien-français ? Beaucoup d'historiens ont au contraire tendance à considérer que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique apporte une réparation aux torts causés par la Conquête.

En fait, on a depuis longtemps idéalisé et romancé l'union de 1867, toujours faussement nommée *Confédération*. Même plusieurs de nos penseurs nationalistes comme Lionel Groulx l'ont abondamment « sucrée » ! Il y a quelques années, une de mes étudiantes, issue d'un pays slave, m'a d'ailleurs interrogé à ce sujet : elle ne comprenait tout simplement pas le « compromis » de 1867. « Comment les Canadiens français pouvaient-ils accepter les termes d'un marché aussi peu avantageux ? Ils en sont les grands perdants. » Et elle avait raison !

Rappelons que le régime de l'union des deux Canada qui précède l'union de 1867 fonctionne sur un principe binational avec deux premiers ministres à sa tête, l'un francophone, l'autre anglophone ; on parlera des gouvernements de La Fontaine-Baldwin et de Cartier-Macdonald, par exemple. Chaque région envoie un nombre égal de représentants au parlement, ce qui constitue un avantage pour les Canadiens français, car la population du Canada-Ouest a dépassé celle du Canada-Est. L'administration y est dédoublée, chaque Canada jouit de ses lois particulières. Or, l'élite marchande britannique veut ardemment défaire cette union égalitaire qui donne au Canada français un veto sur les matières névralgiques à l'Empire, commerce, canaux, immigration. Avec la « Confédération », le Québec ne représente plus qu'une province sur quatre : il perd son veto. Entre Londres et les « provinces », l'État fédéral absorbe les Canadiens français, définitivement minorisés.

Alors pourquoi les politiciens bas-canadiens ont-ils accepté l'union en 1867 ?

Ça faisait l'affaire d'une bonne partie de l'élite canadienne-française qui recrutait ses membres surtout chez les avocats. Nombre d'entre eux trouvent alors des places dans l'administration provinciale, en plus des bons postes offerts à Ottawa. Les plus talentueux ou les plus arrivistes, comme George-Étienne Cartier, ont réussi à se frayer un chemin jusqu'au gouvernement fédéral.

Est-ce que l'indépendance du Québec indique la voie royale pour sortir de l'Empire canadien ?

Par mon ouvrage, j'aspire plutôt à dresser des constats, à comprendre une situation. J'observe que les indépendantistes ont accordé trop de valeur au pacte fédératif de

1867, censé protéger le Québec de toute intrusion dans ses champs de compétence. Comme je l'ai mentionné, ce pacte inégal avait déjà comme objectif de minoriser le Canada français ; autonomistes et indépendantistes québécois ont eu souvent tendance à sacraliser ce qui a contribué à notre affaiblissement ! De plus, les indépendantistes ont inlassablement dénoncé l'état colonial du Québec, mais les jours de l'ancienne *province of Quebec* sont depuis longtemps révolus ; le Québec n'est pas plus une colonie gouvernée par une lointaine métropole qu'une colonie d'Ottawa. Ce qui distingue la domination impériale de la forme coloniale, c'est que la première fait participer au gouvernement le dominé et lui garantit même des droits.

Je constate aussi que la vision multiculturaliste de Trudeau père a pénétré les mentalités et séduit beaucoup d'indépendantistes. Ce dernier était un grand lecteur de Lord Acton, pour qui tout bon gouvernement doit veiller aux libertés individuelles en disciplinant les peuples et les nations. Acton estimait que certains peuples sont plus aptes à la liberté que d'autres : « Les races inférieures s'améliorent en vivant en union politique avec les races intellectuellement supérieures », écrit-il dans un essai intitulé *Nationality*. Trudeau n'a peut-être pas épousé entièrement le racialisme d'Acton, mais pour lui le Québec formait une société incomplète, encline au despotisme et à l'immoralisme ; elle devait donc recevoir une éducation politique dispensée par une nation tutrice, la canadienne-anglaise, si bien qu'à ses yeux le fait français ne pouvait exister que dans la concurrence incessante avec l'anglais. C'est une thèse qu'il a défendue dans plusieurs de ses textes et dans sa vie politique. La carrière de Trudeau s'est érigée contre le nationalisme québécois et ses tentatives de donner au Québec un statut particulier qui élargirait son autonomie collective. L'Empire canadien, comme tout empire d'ailleurs, a besoin d'un ennemi à combattre pour se grandir. Or, l'indépendantisme québécois constituait un ennemi idéal : il menaçait l'intégrité de l'Empire, mais il était trop faible pour aboutir. Le combat des indépendantistes québécois s'est soldé par des défaites qui ont poussé le régime canadien à raffermir son emprise sur le destin collectif des Québécois. Les indépendantistes ont certes donné la loi 101 au Québec, mais l'univers de l'enseignement supérieur, si névralgique pour l'existence d'une nation, fonctionne exactement comme l'aurait

souhaité Pierre Elliott Trudeau, c'est-à-dire sur le principe d'un bilinguisme concurrentiel en vertu duquel le français est une langue optionnelle, principe qui s'appuie sur une liberté de choix instaurée par le Québec lui-même. Cette concurrence subventionnée frappe aujourd'hui de plein fouet les universités et les cégeps de langue française, en particulier à Montréal, qui voient les meilleurs étudiants du réseau français migrer vers l'enseignement supérieur en anglais. On voit aussi nombre d'établissements du réseau français offrir des formations bilingues ou en anglais seulement. J'observe que, parallèlement à cette anglicisation de l'enseignement supérieur, de plus en plus de chanteurs et de cinéastes québécois produisent en anglais, après quelques succès d'estime en français. À ce rythme, le français risque de se recroqueviller dans la vie quotidienne, de se limiter au service à la clientèle et aux relations entre proches, famille, amis, voire de perdre aux yeux des Québécois eux-mêmes la capacité d'embrasser toutes les dimensions de l'existence, individuelle et collective.

À la page 581 de votre essai, vous écrivez : « Aux yeux du Canada, ainsi que de tout autre empire, les peuples et les nations de la planète, si vénérables qu'ils fussent, si anciennes que fussent leur histoire et leur culture, si raffinée qu'ait été leur civilisation, si tenace qu'ait été leur persévérance dans l'existence, finiront tous par se délester d'une partie d'eux-mêmes pour la laisser se dissoudre [...] dans un grand cosmos monochrome. » Vous écrivez cela pour décrire la réalité des peuples qui immigreront au Canada, mais craignez-vous que cela puisse s'appliquer aux Québécois ?

Voilà plus de deux cent cinquante ans que l'Empire canadien, successeur de l'Empire britannique en Amérique, digère lentement ses prises, dont le Canada français et les nations autochtones ; il les a tout à la fois marginalisées et intégrées, en leur cédant juste ce qu'il fallait pour leur survie, quitte à ce qu'elles manifestent, par exaspération, quelques velléités de révolte. Tel est le sort réservé aux peuples sans qualités, qui chérissent dans leur autonomie, provinciale ou tribale, la consolation de leur incomplétude.

Que voulez-vous dire exactement par « peuples sans qualités » ?

J'emprunte cette expression à l'écrivain Robert Musil, qui, dans son grand roman, tente de capter la vie d'un jeune mathématicien souffrant d'une irrésolution presque malade qui le rend disponible à tout ; il en résulte une dépersonnalisation dans le caractère qui afflige aussi les peuples composant la mosaïque de la Cacanie, nom ironique donné à l'Empire austro-hongrois. Empire lui-même sans qualités auprès de ses puissants voisins. Je me suis rapidement rendu compte que *L'homme sans qualités* pouvait m'aider à comprendre la réalité des peuples minoritaires vivant la condition impériale. Si ces peuples s'avèrent sans qualités, c'est qu'ils sont dépourvus d'une liberté collective réelle ; leur existence politique, entravée, est souvent nominale et, en conséquence, ils sont sans personnalité forte : voués à recevoir la discipline éducatrice d'un régime tutélaire, ils apparaissent *sans qualités*, inaptes même à en acquérir. Leur culture est reléguée à l'espace privé et à des sphères subalternes. Ils vivent donc intimement, mais sans en prendre conscience, la dissociation entre liberté individuelle et liberté collective, principe sur lequel s'est appuyée l'édification des empires selon le baron de Montesquieu. Son fameux ouvrage *De l'esprit des lois* disserte sur l'art de rendre un État esclave, en préservant le citoyen : après une conquête, les peuples peuvent bien mourir ou devenir esclaves de l'empire, pourvu que la liberté des individus soit sauve. C'est à cette loi d'airain libérale que les Canadiens français ont été soumis depuis la Conquête, loi rééditée et raffinée au cours de leur histoire, et notamment en 1982. Le Québécois est devenu libre comme individu, capable de s'affranchir de tout, y compris de sa langue et de sa culture, sans voir de lien nécessaire entre cette liberté et celle de sa collectivité nationale qui s'épuise dans l'existence avec des moyens restreints et incohérents.

Est-ce que votre essai tente de réhabiliter l'État-nation ?

Je constate simplement qu'on a tendance à diaboliser la nation – les fédéralistes canadiens et européens sont passés maîtres à ce jeu –, alors que l'impérialisme, bien plus que le nationalisme, a précipité les grandes horreurs du 20^e siècle. Des esprits lucides comme Gil Delannoï ont observé par exemple que le projet nazi tenait davantage de l'empire que de la nation. D'une part,

Hitler visait l'expansion : son but consistait à conquérir l'Europe. D'autre part, et contrairement à ce qu'on pourrait attendre d'un nationaliste, il éprouvait peu d'amour et de respect pour son propre peuple : il envoya ses adversaires politiques dans des camps et ses soldats – pour qui il avait un souverain mépris – mourir en masse sur les champs de bataille. J'observe toutefois que la nation continue d'exister dans l'empire, même si celui-ci est officiellement devenu postnational, d'après Justin Trudeau. L'Empire canadien est en réalité plurinational, mais rend simplement la nation majoritaire invisible. Au Canada, la nation canadienne-anglaise, toujours plus majoritaire, exerce une domination de droit et de fait : le régime constitutionnel pérennise sa langue, ses institutions et ses symboles traditionnels comme la monarchie. Cette nation s'est rendue invisible : on ne la voit plus, mais elle n'a pas pour autant cessé d'exister, au gré des vagues d'immigrants qu'elle a assimilées ! Cependant, la nation québécoise, plutôt visible, attire sur elle l'attention, la réprobation ; on lui prête les plus sombres desseins.

Marc Chevrier enseigne au département de sciences politiques de l'UQAM. Il a publié notamment les deux essais suivants aux Éditions du Boréal : *La république québécoise : Hommages à une idée suspecte* (2012) et *Le temps de l'homme fini* (2005).

Cette tactique a bien sûr comme objectif d'affaiblir toute source de nuisance à l'Empire : le Québec sert de bouc émissaire précieux, [il sert à] fédérer les forces de l'Empire. Jusqu'ici, cette tactique a fonctionné à merveille pour le Canada ! Le Québec n'a pas accédé à la liberté politique, comme le souhaitait un Hubert Aquin, et, par conséquent, sa culture ne s'étend pas à toutes les dimensions de son existence sociale : elle subsiste, certes, mais tel un élément négatif devant être amendé par un élément positif, laissé dans un état d'inachèvement qui trouvera sa complétude au sein du Canada. Dans un régime impérial, on vante les succès individuels, mais la dimension collective et globale de la culture est marginalisée. Il y a des Céline Dion et des Xavier Dolan – l'une chante et l'autre tourne en anglais – mais à côté de ces vedettes aspirées par le firmament américain ronronnent aussi une éducation supérieure bilingue et une Assemblée nationale empêtrée dans ses tâches d'intendance... Pas de quoi inquiéter le Canada ! ■

Nicolas Bourdon enseigne la littérature au Collège de Bois-de-Boulogne. Il a publié des fictions et des articles dans *Le Devoir*, *Argument*, *L'Inconvénient*, *L'Action nationale* et *L'Encyclopédie de l'Agora*. Il tient la chronique « l'histoire qui fait l'Histoire » dans le *Journal des Voisins*.



ENCOURAGER LA DISCUSSION

**POUR LE TEXTE
ET LE CONTEXTE**

LE DEVOIR